

## INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE SUBVENTION POUR ABONNEMENT ANNUEL MOBILIS

Chers parents,  
Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous communiquer diverses informations concernant le transport scolaire et l'octroi d'une subvention pour les abonnements annuels Mobilis pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour rappel, les réglementations cantonale et communale définissent l'exigence du transport pour les élèves domiciliés à plus de 2,5 km du site scolaire ou pour lesquels l'accès au collège par des moyens non motorisés n'est pas suffisamment sécurisé. La Municipalité va au-delà de ces exigences en prenant en charge également des élèves habitant à moins de 2,5 km de l'établissement scolaire. Elle souhaite toutefois améliorer la qualité et l'efficacité de l'offre proposée, tout en favorisant la mobilité douce et le déplacement des élèves à pied ou à vélo autant que possible ; il s'agit également de permettre aux plus grands d'entre eux d'utiliser l'offre en transport public par le biais d'un subventionnement communal.

### Inscription au transport scolaire

Nous tenons tout d'abord à insister sur le fait que, pour un fonctionnement optimal du dispositif, **les élèves ne peuvent être inscrits au transport scolaire que lorsque la prestation sera utilisée de manière régulière**. Nous attendons également des parents qu'ils nous signalent si, à un moment donné, un enfant inscrit n'utilisera plus la prestation. Ceci afin de laisser les places libres pour les élèves qui en ont besoin.

Le plan des arrêts est disponible sur le site internet de la Commune dans la rubrique *Ecoles-Transports scolaires*.

Pour chaque collège, les arrêts les plus proches ne sont pas desservis, et ce pour toutes les catégories d'élèves de 1P-11S. Cette décision est prise en fonction de la distance entre l'arrêt et le collège et de la sécurité qui est garantie pour un déplacement à pied sur ces trajets.

Ci-dessous, vous trouvez la **liste des arrêts qui ne sont pas desservis pour toutes les catégories d'élèves** pour se rendre aux différents collèges :

Collège du Grand-Mont	Collège du Rionzi	Collège des Martines
19 Place du Grand-Mont	8 Piécettes	5 Scierie Menétrey
	9 Grand-Pré laiterie	6 Fondation des Oliviers
	28 Maillefer TL	7 Clochatte TL
	32 Rionzi 55-57	9 Grand-Pré Laiterie
	29 Rionzi 11-17	MA2Roche/Martine collège

Par ailleurs, une "zone centre" a été définie le long des lignes TL 8 et 60, à l'intérieur de laquelle **les arrêts suivants ne sont pas desservis pour les élèves de 5P-11S fréquentant les Collèges du Mottier et de Crétalaison**. Les élèves de 5P-11S pourront bénéficier d'une subvention pour l'achat d'un abonnement Mobilis (voir chapitre suivant):

8 Piécettes	CR Crétalaison collège
9 Grand-Pré Laiterie	MO Mottier D
32 Rionzi 55-57	27 Pompier
MA1 Martines collège	19 Place du Grand-Mont
MA2 Roche/Martines collège	GM Grand-Mont collège
10 Côtes TL	22 Etavez TL
11 Petit-Mont (parking)	13 Fougères TL
29 Rionzi 11-17	12 Budron TL



**L'inscription au transport scolaire, y compris pour les transports entre l'établissement scolaire et une UAPE de la Commune (Grand-Mont, Clochatte ou Rionzi), se fait par les parents et exclusivement en ligne sur le site internet de la Commune (<http://www.lemontsurlausanne.ch>), dans l'espace réservé, à l'aide des identifiants suivants :**

Nom d'utilisateur : bus2019

Mot de passe : bus2019

Centre des Favoris

**LE MONT**  
sur Lausanne

VIVRE AU MONT DÉCOUVRIR LE MONT LE MONT OFFICIEL PRESTATIONS À LA POPULATION CONTACT ESPACE RESERVE

4 février 2017  
**Fermeture exceptionnelle de la piscine**  
En raison d'importants travaux de réfection, la piscine sera exceptionnellement fermée du 1er mai 2017 au 22 octobre

08  
Févr. 2017  
**CRÉATION DE MINI-KAMISHIBAI**  
mer., 8 février 2017 - 13:30  
Pour les 6 à 12 ans à la Médiathèque du Mont

📎 Secrétariat municipal

🚑 Urgences

### **Délaï d'inscription : dimanche 30 juin à minuit.**



Sur cette base, les horaires seront établis par notre prestataire CarPostal. Pour garantir un horaire cohérent et définitif, **les inscriptions enregistrées après cette date limite ne seront pas prises en compte pour organiser le transport scolaire.**

Les horaires seront à disposition sur le site internet de la Commune, rubrique *Ecoles-Transports scolaires*, environ une semaine avant le début des cours.

## Subvention abonnement annuel Mobilis

Pour l'année scolaire 2019-2020, la Municipalité octroie une subvention pour la moitié du prix d'achat d'un abonnement Mobilis 2 zones junior pour tous les élèves de 5P-11S domiciliés et scolarisés au Mont-sur-Lausanne qui en feront la demande.

Prix de l'abonnement Mobilis 2 zones junior : CHF 468.- ; montant de la subvention communale : CHF 234.-.

L'abonnement sera valable du 15 août 2019 au 14 août 2020. Si l'élève est déjà en possession d'un abonnement Mobilis valable au-delà du 15 août 2019, il lui sera possible de souscrire à l'abonnement annuel d'août 2019 à août 2020 et de se faire rembourser l'ancien abonnement au prorata du temps de validité restant.

Dans tous les cas, une inscription est requise pour l'octroi de la subvention, également dans l'espace réservé du site internet de la Commune (<http://www.lemontsurlausanne.ch>) :

Nom d'utilisateur : mobilis2019

Mot de passe : mobilis2019

Au moment de l'inscription, il vous sera demandé, en fonction de votre lieu de domicile, si vous souhaitez l'abonnement pour les zones 11 et 12 ou pour les zones 12 et 17 (voir : <http://www.mobilis-vaud.ch/>). L'extension éventuelle à des zones supplémentaires sera à votre charge.

### **Délai d'inscription : dimanche 30 juin à minuit.**

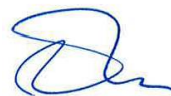
Passé le délai d'inscription, un courrier sera envoyé aux inscrits avec un bon permettant de retirer l'abonnement auprès d'un point de vente. Merci donc pour l'instant de n'entreprendre aucune autre démarche que celle consistant à vous inscrire sur le site internet de la Commune si vous souhaitez bénéficier de cette prestation.

En cas de problème lors de l'inscription, le *Service de la jeunesse et des loisirs* se tient à votre disposition au 021 651 91 91.

En espérant ainsi répondre à vos attentes dans le domaine des transports scolaires, nous vous présentons, chers parents, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Philippe Somsky  
Municipal



Yvan von Arx  
Chef de service